

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c  
Réclames. — . . . . . 30  
Faits divers. — . . . . . 75

### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**ABONNEMENT.**  
Saumur 30 fr.  
Six mois 16  
Trois mois 9  
Poste:  
Six mois 35 fr.  
Trois mois 18  
Trois mois 10  
On s'abonne:  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 21 MAI 1886

## Chronique générale.

La quasi-rupture des relations diplomatiques entre la France et la Russie préoccupé à juste titre M. de Freycinet. Nous trouvons la trace de ces inquiétudes dans une dépêche que le *Journal des Débats* se fait adresser de Vienne au sujet d'un entretien qui a eu lieu vendredi dernier entre le grand-duc Wladimir et le président du conseil. Cet entretien a porté principalement, dit-on, sur le rappel du général Appert. Le grand-duc aurait déclaré très franchement au ministre des affaires étrangères que ce rappel avait doublement froissé le gouvernement russe, et par la brusquerie avec laquelle la mesure a été prise, et parce qu'on avait cru que le principal motif du rappel du général Appert avait été l'inimitié dont M. Clémenceau poursuivait l'ancien chef de la justice militaire à Versailles. M. de Freycinet a déclaré au grand-duc qu'il n'y avait pas eu d'autre question en jeu qu'une question de service et que, si le gouvernement dans sa lettre au général avait mis en avant un autre prétexte, c'était par des motifs de politesse et de convenance qu'il était facile de deviner. Le gouvernement, en obéissant à des préoccupations tirées du bien du service, avait voulu ménager autant qu'il était possible les susceptibilités de son ambassadeur. M. le général Appert sera sans doute médiocrement flatté des explications du ministre des affaires étrangères. Nous ignorons si elles ont dissipé les appréhensions de la Russie, au sujet de l'intervention de M. Clémenceau dans cette affaire. M. de Mohrenheim est toujours en congé et on ne parle pas encore de son retour.

Président de la République au sujet des mesures que les républicains réclament contre les princes d'Orléans. Insistant sur la déplorable impression que causeraient de pareilles mesures sur les puissances européennes, alors surtout que la manifestation devant Athènes a prouvé que la France était plus isolée que jamais, M. de Freycinet a amené M. Grévy à intervenir dans le prochain conseil pour s'opposer à ce qu'aucune décision ne soit prise avant qu'une interpellation ait été présentée. Nous lisons d'autre part dans la *Gazette de France*: « Il est parfaitement exact que le gouvernement est décidé à expulser de France Monsieur le Comte de Paris. » La *Lanterne*, qui en a donné la première nouvelle, maintient ses affirmations. M. Clémenceau donne aujourd'hui une certitude complète: « Des indiscrétions officieuses tendraient à le faire croire. Après bien des hésitations, M. de Freycinet aurait fini par reconnaître que l'expulsion des princes serait le seul moyen de trancher une question qui jette un trouble perpétuel dans la nation. » Toute la presse républicaine applaudit à ces projets et réclame l'exil du Chef de la Maison de France. Patience! l'affaire se fera, le gouvernement n'attend que le moment opportun.

M. JULES SIMON ET LES RÉPUBLICAINS  
Les journaux républicains sont fort mécontents. M. Jules Simon s'est rendu à la réception de Monsieur le Comte de Paris. Là-dessus, on crie à la trahison. M. Simon est philosophe, il a vu et subi maintes révolutions, et depuis 45 ans qu'il est entré dans la vie publique, il a toujours professé la même doctrine politique. Il n'est pas probable que ce soit dans un but d'intérêt personnel que M. Simon a ré-

pondu à l'invitation qui lui avait été adressée; à son âge, on est revenu des illusions ministérielles. On sait ce qu'il y a au fond des portefeuilles. Mais supposons, oh! c'est une simple supposition, que M. Simon, converti aux idées monarchistes soit par raison, soit par ambition, soit venu chercher un portefeuille chez Monsieur le Comte de Paris. Cette conversion prouverait simplement que cet homme de grande valeur a compris que la République était une niaiserie et que la Monarchie seule était un gouvernement sérieux, digne d'accueillir les hommages et d'utiliser les services d'hommes de sa valeur. Si c'est par la Monarchie seule qu'il espère désormais être pourvu d'un ministère, c'est qu'il estime que le rétablissement de la Monarchie ne se fera guère attendre. Il faut qu'il voie la Monarchie bien prochaine, pour qu'à 73 ans il lui offre ses services. Mais ce sont de simples suppositions.

Un journal conservateur de province, dont les informations particulières sont généralement très exactes, annonce que M. Grévy, s'étant présenté à l'Hôtel Continental pour rendre visite au grand-duc Wladimir, n'a pas rencontré ce prince. D'après le correspondant de notre confrère, le grand-duc Wladimir n'aurait pas voulu voir M. le Président de la République qui était accompagné, dit-on, par le général Pittié. Cette attitude résulterait de certaines publications récentes contre la famille impériale de Russie, que M. Grévy n'a pas eu l'influence d'empêcher pas plus que son entourage. Il est à remarquer que pendant que le grand-duc Wladimir se tient éloigné de l'Élysée, lors même que l'Élysée se rend à son hôtel, Son Altesse Impériale accepte des invitations dans la haute société parisienne, notamment chez M. le duc et M<sup>me</sup> la

duchesse de Mouchy, chez M<sup>me</sup> la princesse de Sagan et chez M. de Rothschild. M. le comte de Mouy, accompagné de son second fils, Etienne, est arrivé à Paris avant-hier matin, à dix heures. Il s'est aussitôt fait conduire à son domicile, 26, rue Nicolo, et, après avoir déjeuné chez lui, est allé au ministère des affaires étrangères, où il a eu, avec M. de Freycinet, une longue entrevue. On dit que M. de Mouy ne retournera pas à Athènes.

On n'a pas oublié l'éclat fait en Nouvelle-Calédonie par M. Lacascade, directeur de l'intérieur de cette colonie, qui refusa nettement d'obtempérer à un ordre qui lui était adressé par le gouverneur. A la suite de ce refus, le gouverneur expédia son subordonné rebelle en France, pour que le gouvernement fit justice de la rébellion. Mais au lieu d'être châtié, M. Lacascade reçut de l'avancement: M. de la Porte, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, le fit nommer gouverneur de Taïti. Le fait causa un tel scandale qu'il fut question de la disgrâce de M. de la Porte. Mais celui-ci, qui est le gendre de M. Allain-Targé, a su si bien faire que M. de Freycinet n'a pas osé le remplacer. Et M. de la Porte, toujours sous-secrétaire d'Etat, se refusant au rappel de la décision qui nomme M. Lacascade gouverneur de Taïti, ce dernier part en ce moment pour son nouveau poste. N'est-il pas vrai de dire que le régime actuel nage en pleine anarchie?

## C'ÉTAIT VRAI!

Oui, vraiment, l'Agence Havas n'avait commis aucune erreur. C'est bien M. Fischer, ce sont bien les victimes de Châteauevillain qui sont poursuivis! A ces odieux procédés l'indignation éclate de toutes parts et M. Paul de Cassagnac n'est que l'écho de la conscience publique quand il écrit l'article suivant qu'on lit dans l'*Autorité*:

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.  
**LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS**  
Par Ch. DESLYS  
PREMIÈRE PARTIE  
**LA SENORITA**  
Fernande, restée seule avec Antonio, mit pied à terre et pénétra dans la cour de la métairie. — Tâche de m'avoir un verre d'eau, dit-elle à son compagnon, je meurs de soif. Tandis que le vieux serviteur se hâtait d'exécuter ses ordres, sa jeune maîtresse, curieuse de voir une ambulance, souleva le serpillière qui masquait l'entrée du bâtiment principal et regarda l'intérieur. C'était une assez longue salle rustique, avec d'étroites fenêtres et des soliveaux au plafond. Sur de la paille quelques blessés gisaient, les premiers dans l'ombre, les derniers éclairés par une torche de résine suspendue contre la muraille, à l'autre extrémité. Tout émue de compassion, Fernande s'avança, offrant ses services, des secours. Quelques mains se tendirent vers elle. En Espagne, on est toujours un peu mendiant, même sous l'uniforme. Comme elle errait auprès de la torche, en pleine lumière, un dernier blessé se souleva, méconnaissable sous le bandeau sanglant qui recouvrait à demi son visage. — La Senorita!... fit-il avec un geste d'étonnement. Elle mit un doigt sur ses lèvres, afin de lui recommander le silence. L'officier revenait apportant le sauf-conduit. — Votre vieux serviteur n'y est pas oublié, dit-il. J'ai même écrit à la suite de votre nom, comme vous pouvez le voir: et les deux personnages qui l'accompagnent. On ne sait pas, cela peut servir. De plus, et notre général après moi l'a signé, un mot d'admiration pour la bravoure dont vous avez fourni la preuve à mes yeux... J'étais là... Après un remerciement, il s'éloigna; Antonio rentrait. — Examinons ce blessé, dit-elle, en se rapprochant de celui qui l'avait nommé. Ce doit être quelque voisin... un ami... — Bien deviné! répondit la voix de Philibert Khun. — Vous! vous ici! s'écria-t-elle en le reconnaissant à son tour. Mais comment... — Ah! voilà, l'interrompit-il avec sa bonne humeur ordinaire. Nous ne nous attendions ni

l'un ni l'autre à cette seconde rencontre, pas vrai? N'allez pas me supposer un belligérant! Je regardais, je croquais de trop près, sous mon grand parapluie rouge. Ils l'auront pris pour quelque nouvel engin de guerre... Pif! paf! pouf! on nous mitraille. Puis tout un escadron me passe sur le corps... Quella charge! hein?... Je me relève avec un bras cassé, la tête fendue, toutes sortes de contusions et de blessures... mais pas graves, rassurez-vous! J'en guérirais promptement ailleurs qu'ici. — Au château, parbleu! s'empressa de dire Fernande; nous n'en sommes qu'à dix lieues tout au plus... Je vous y ramène à l'instant... Ce sauf-conduit me le permet... Vite, Antonio! procure-toi quelque voiture, et partons! Vainement l'artiste s'y refusait. On lui rappela les propres paroles de la duchesse: « Si jamais nous pouvions vous être utiles, revenez! » Antonio, d'ailleurs, avait déjà disparu. Il revint, annonçant une berline attelée de deux fortes mules, et qui devait avoir fait partie des équipages du prétendant. On la garnit d'une épaisse literie, sur laquelle fut étendu le blessé. Fernande, assise en face de lui, donna le signal du départ aussitôt transmis par son fidèle écuyer. Un splendide clair de lune illuminait à giorno le chemin. Par malheur, il n'était pas des plus carrossables.

On avançait lentement, mais sans fatigue, sinon sans secousses. Philibert ne se plaignit pas, distrait qu'il fut d'ailleurs par le récit circonstancié de son attentive compagne. Il ne savait rien, elle lui apprit tout, passant avec modestie sur le rôle personnel et glorieux qui venait d'être le sien dans l'escarmouche finale. Mais Antonio se tenait à la portière et sans doute écoutait, car on vit tout à coup sa haute silhouette se pencher vers l'intérieur de la berline en protestant par cette apostrophe: — Ce que la senorita ne vous dit pas, c'est qu'elle s'est battue comme un lion! Et plus don Quichotte que jamais, il se redressa comme pour en attester les étoiles. — Courage, avait dit l'artiste, la duchesse ne vous marchandera plus sa tendresse. — Je l'espère, murmura-t-elle; et cependant... Elle se remémorait le passé, ses efforts pour qu'on l'aimât, son ardente ambition d'y parvenir enfin. Une vague rêverie l'enivrait. Peut-être aussi la lassitude d'une aussi rude journée, le besoin de sommeil, qui ne perd jamais ses droits à pareil âge. Le blessé, comprenant qu'elle veillerait tant qu'il resterait éveillé lui-même, feignit de s'endormir. Ses yeux se rouvrirent au chant du coq. Antonio, toujours aussi ferme sur les étriers, salua gravement son réveil.

Par malheur, il n'était pas des plus carrossables.

## Le monde renversé.

« Nous apprenons, par l'Agence Havas, que l'information ouverte contre les personnes qui ont pris part aux actes de violences et de désordres commis le 8 avril à Châteauevillain est terminée.

Les susdites personnes, ajoute l'Agence gouvernementale, passeront devant le tribunal correctionnel de Bourgoin. C'est une ordonnance du juge d'instruction à la date du 15 mai qui le proclame.

En lisant cette nouvelle, nous laissons tomber la dépêche de nos mains et nous nous livrons tout d'abord aux marques de la plus vive satisfaction.

Enfin! avons-nous dit, enfin! Cette canaille de sous-préfet, ces gendarmes-bandits qui déshonorent leur arme, universellement estimée, vont recevoir le châtiement qu'ils méritent! L'opinion publique va se réjouir de la réparation éclatante qu'elle attend depuis trop longtemps déjà.

Et nous nous préparions à rendre au gouvernement la justice qu'il mérite si rarement par un acte de suprême équité.

Hélas! nous nous étions trop hâtés de nous réjouir, et voilà que ce n'est ni le sous-préfet ni les gendarmes qui sont poursuivis.

Bien au contraire, c'est M. Fischer, comme auteur principal de rébellion et violences, et l'abbé Guillaume, l'abbé Revol, desservant et vicaire de Châteauevillain, et quatre religieuses, attachées à l'usine, comme complices de ces délits.

Vous avez bien entendu, n'est-ce pas?

M. Fischer, à moitié égorgé, encore gravement malade d'une plaie béante, est traîné devant les tribunaux et avec lui des prêtres, des saintes filles de Dieu!

Il ne manque à cette charrette de victimes, traînée à la guillotine correctionnelle, que la malheureuse femme, Henriette Bonnevie, morte sur le coup de revolver des assassins officiels.

Qu'on déterre le cadavre et qu'on le porte sur les bancs des accusés; il y a droit plus que tout autre incriminé vivant!

Et voilà la justice sous la République; voilà la répartition loyale de ce qui revient à chacun.

On viole une propriété privée, au mépris de toutes les lois; on tire sur les femmes, on égorge un homme, et ce qui reste de tout cela, le juge d'instruction l'envoie devant le tribunal.

C'est une façon d'achever ce qui n'a pas été tué.

La magistrature nouvelle, celle qui reçoit de Paris l'ordre d'élargir les candidats républicains pendant la période électorale, sera chargée de son indépendance, c'est-à-dire avec la laisse au cou, de retourner et de travestir la situation.

Elle démontrera que Fischer est un assassin, que les deux prêtres et les quatre religieuses sont des rebelles dangereux.

Et froidement, comme on exécute un ordre, elle les condamnera à la prison, à l'amende, pendant que le hideux sous-pré-

— Nous approchons, dit-il. Quels sont les ordres de la Seorita?

— Prends les devants, répondit-elle. Ma mère doit être inquiète, malgré la lettre que je lui avais laissée au départ. Ce sauf-conduit, le reçu royal, tes propres explications l'auront instruite, quand à mon tour j'arriverai, des circonstances providentielles qui m'ont permis de réaliser mon rêve!

Elle venait de lui remettre les deux écrits. L'ancien soldat, comprenant qu'il s'agissait d'affronter la première algarade, y consentit sans hésitation.

— Avec de tels certificats, s'était-il écrié, je n'ai plus peur.

Et, piquant des deux, il partit au galop.

Fernande, en descendant de la berline, qui s'arrêtait au bas du monticule dominé par le manoir, Fernande fut accueillie, par Christine, avec des transports d'allégresse.

Sur le perron, — c'était la première fois depuis quatorze ans qu'il était permis de l'y apercevoir, — la duchesse s'avançait, tenant encore en mains les deux attestations qu'elle ne pouvait se lasser de relire, surtout celle du Roi.

Le Roi, pour elle, c'était presque Dieu.

A distance respectueuse, mais sous l'inspiration de l'enthousiasme, Antonio complétait son odyssée.

— Jamais, non! jamais, madame la duchesse,

fet et les repoussants gendarmes trinqueront joyeusement à la récompense qui les attend.

Peut-être, et au milieu de l'indignation que de pareils faits soulèvent, peut-être objecterez-vous que l'on se hâte bien dans cette solution scandaleuse de l'affaire de Châteauevillain, alors que les meurtriers de l'infortuné Watrin ne sont pas encore condamnés, alors que le justicier du préfet Barème, que tout le monde connaît, dont tout le monde à Paris prononce le nom, se promène tranquillement sous l'œil bienveillant du parquet républicain?

Oui, mais c'est ainsi sous la République, et il faut vous blâmer contre les étonnements les plus douloureux.

Ne l'oubliez pas, la République c'est le monde renversé.

Rien n'y est à sa place normale.

Comme effet naturel de la revanche sociale, ce sont les coquins qui pourchassent les honnêtes gens.

On honore les assassins et on condamne les assassinés.

C'est le temps où, pour modifier un mot célèbre, les bons doivent trembler et les mauvais se rassurer.

Nous ajouterons à ces paroles vengeresses ce conseil pratique: Puisqu'il n'y a plus ni lois ni justice pour nous protéger, protégeons-nous nous-mêmes.

Nous savons, de reste, qu'il ne faut pas compter sur d'autres.

La déclaration suivante a été publiée par M. Dugué de la Fauconnerie dans *Le Bonhomme Percheron*, journal de l'arrondissement de Mortagne:

« Fischer, le directeur de Châteauevillain, qui a failli être assassiné par les agents de M. Goblet, va être poursuivi devant les tribunaux.

« Ça, c'est le comble de l'audace et de l'ignominie! Je ne sais pas s'il se trouvera des gens pour condamner ce brave homme; mais ce que je sais bien, c'est que, s'il s'en trouve, ce seront des scélérats dont il faudra conserver le nom pour le jour, plus prochain qu'on ne pense, où nous serons revenus au pouvoir.

« En attendant, je déclare au citoyen Goblet, à M. le préfet de l'Orne, à M. le sous-préfet de Mortagne et à tous les policiers que, le jour où l'envie leur prendrait d'envahir mon domicile, comme ils ont envahi le domicile de Fischer, c'est-à-dire sans mandat de justice, ils auraient affaire à moi, et que s'ils rentraient dans leurs familles sans avoir rien de cassé, c'est que toutes les armes à feu que je puis avoir chez moi auraient successivement raté.

« Et non-seulement je leur déclare ça en mon nom personnel, mais je connais une foule de braves gens qui sont fermement résolus à leur casser la figure, estimant que si nous arrivions à laisser le premier venu, sous prétexte qu'il porte un habit de fer blanc et qu'un caprice ministériel l'a fait préfet ou sous-préfet, pénétrer violemment chez nous, comme en temps d'invasion y

un autre Montmayor ne s'est comporté plus vaillamment... n'a fait plus honneur à sa noble race!

La duchesse tremblait, en proie à la plus vive émotion qu'elle eût éprouvée depuis la mort de son mari. Des larmes d'orgueil et de joie — la source n'en était donc pas encore tarie? — ruisselaient sur son pâle visage.

Elle regardait venir Fernande, elle lui tendit les bras, elle l'étreignit contre son cœur avec ce cri maternel qui s'en échappait enfin:

— Mon enfant?... Ma fille!

Ce n'était plus Fernand, ce n'était plus inconsciemment et par surprise, c'était pour elle-même et dans la plénitude de sa tendresse qu'elle l'embrassait ainsi.

Christine, Antonio, tous les témoins de cette scène comprirent. Ils pleuraient.

Leurs larmes redoublèrent lorsque Fernande, plus triomphante encore qu'en s'emparant du drapeau, s'écria:

— J'ai reconquis ma mère!

Et Philibert Khun, avançant la tête en dehors de la berline:

— Bravo! c'est la récompense.

Ni l'un ni l'autre ils ne prévoyaient, en ce moment, qu'une aussi belle victoire deviendrait la cause d'une nouvelle série d'épreuves.

Mais, comme on dit en pareil cas, n'anticipons pas sur les événements! (A suivre.)

pénètre un ennemi vainqueur, nous ne serions plus un peuple de citoyens ayant le souci de leur dignité et le sentiment de leurs droits, mais un ramassis de lâches.

» DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE,  
Député de l'Orne.

D'après le ton de cette déclaration, l'on peut juger de l'émotion produite par l'acte inouï que M. Dugué de la Fauconnerie entend flétrir.

## ÉTRANGER

PORTUGAL. — Les princes d'Orléans sont arrivés à Lisbonne mercredi, à 5 heures du soir.

La famille royale et les hauts dignitaires les attendaient à la gare; la réception a été très brillante.

Une foule énorme a salué les princes jusqu'au palais.

Presque tous les journaux souhaitent la bienvenue à la princesse Amélie. Plusieurs publient son portrait.

Les journaux d'opposition cessent la polémique.

Le conseil municipal de Lisbonne a fait publier un édit invitant les habitants à illuminer leurs maisons pendant les soirées de gala.

Les trains arrivent tous avec des pleins chargements de provinciaux.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 mai.

Le marché voit arriver, avec une certaine appréhension, la réunion des Chambres et les interprétations sur les questions irritantes. Les positions à la hausse se dégagent par prudence.

Le 3 0/0 est à 82.32; l'amortissable à 84.35; le 4 1/2 0/0 à 109.15.

Il y a toujours, néanmoins, un bon courant d'affaires sur le Crédit Foncier. Le bilan au 30 avril montre que les emprunteurs hypothécaires se libèrent facilement. Les prêts augmentent, ils ont atteint, pour la huitaine, la somme de 6 1/2 millions.

La Société Générale est fermement tenue ainsi que la Banque d'Escompte qui cote 435.

Les capitalistes font bon accueil aux billets hypothécaires de Cuba qui représentent un placement à 7.22 0/0.

Le Panama cote 402.50.

L'assemblée générale des actionnaires de la Franco-Hongroise, qui a eu lieu à Pesth le 17 avril dernier, a fixé à 30 francs le dividende pour l'exercice 1885.

Le paiement du coupon aura lieu à Paris au siège de la succursale, 7, rue Louis-le-Grand.

Les actions de nos chemins de fer sont bien tenues.

## Nouvelles militaires.

### LE SERVICE DE L'AÉROSTATION MILITAIRE

Le ministre de la guerre vient de soumettre à la signature du Président de la République un décret portant organisation du service de l'aérostation militaire. Ce décret donne une existence officielle à ce service si important laissé jusqu'à ce jour à des efforts individuels. Devant l'importance des résultats acquis, il ne pouvait plus en être ainsi: les savantes études, les efforts persévérants ayant abouti à quelque chose de pratique, d'utilisable, il fallait donc réglementer sans retard le service de l'aérostation militaire.

L'établissement de Chalais est naturellement désigné comme centre d'études; on y formera une école et un arsenal spécial de construction. Un personnel d'officiers désignés en raison de leurs aptitudes et des troupes d'aéroliers fournies par les régiments de génie, constitueront le personnel de l'établissement, qui sera placé sous la direction supérieure du chef d'état-major général.

Toute l'économie de ce décret est d'ailleurs contenue dans l'article 2, ainsi conçu:

« L'établissement actuel de Chalais prend le titre d'Établissement d'aérostation militaire. Il comprend un atelier d'études et d'expériences, une école d'instruction et un personnel spécial. »

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Le premier Carrousel

LE COMMANDANT CORDIER

Aujourd'hui, vendredi 24 mai, presque à l'heure même où paraîtront ces lignes, a lieu à Paris le carrousel de l'École de cava-

lerie de Saumur, qui sera donné une seconde fois après-demain dimanche, et dans lequel les écuyers, lieutenants et sous-lieutenants de notre grand établissement militaire feront l'admiration de la foule immense réunie au Champ-de-Mars.

A cette occasion, nous croyons devoir rappeler que le premier carrousel eut lieu à Saumur, il y a cinquante-huit ans (vendredi 20 juin 1828), en présence de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, qui était venue visiter notre ville et son École.

On sait que c'est l'habile commandant Cordier, écuyer en chef de l'École de cavalerie, qui composa et fit exécuter ces brillants exercices, ces joutes savantes formant les différentes figures du carrousel. Sa valeur eut ainsi le privilège de voir naître ces fêtes militaires qui du reste se sont perpétuées chez nous et dont la renommée est aujourd'hui universelle.

Voici comment était venue l'idée de cette innovation:

M. le général commandant marquis Oudinot, à qui l'on avait dû la réorganisation de l'École de cavalerie en 1825, voulut offrir un spectacle, encore inconnu, à M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, à son passage à Saumur. Il pria l'écuyer commandant, d'une science équestre incontestable, de composer certains exercices, souvenir des anciens tournois, en un mot quelque chose de neuf qui pût plaire à l'auguste visiteuse. C'est ainsi que M. Cordier fit des recherches et s'acquitter à son honneur de la mission qui lui avait été confiée.

Ces joutes émerveillèrent la princesse, les milliers de spectateurs qui l'entouraient comme elles devaient ensuite, chaque année exciter la curiosité des populations.

Le premier carrousel était ainsi composé:

Huit quadrilles armés de lances, de sabres et de javelots, formés par huit écuyers en grande tenue, huit capitaines constructeurs, quatorze lieutenants d'instruction de toute arme et deux officiers-élèves de l'École, entrent dans la carrière, ayant leur tête M. Cordier, écuyer-commandant et chef du carrousel. Les chevaux étant parés dans chaque quadrille et marchant par des pas de côté, tous les officiers arrivent successivement, la lance en arrêt, devant la princesse, font le salut de la lance et exécutent les différentes figures.

La course des bagues vient ensuite, précédant la course des têtes; puis le jeu de javelot, consistant à lancer le dard, au gré de charge, dans une tête de Méduse.

Toutes les quadrilles ont rivalisé d'adresse et d'adresse dans ces jeux brillants et ont excité à maintes reprises les bravos des spectateurs et fait le plus grand plaisir à la princesse.

Le carrousel a été terminé par des démonstrations et des mouvements d'ensemble, parfaitement exécutés.

Le lendemain, samedi 24 juin, un carrousel semblable fut de nouveau offert à M<sup>me</sup> la duchesse de Berry et à la nombreuse assistance.

Avant de quitter notre ville, la princesse félicita vivement M. l'écuyer-commandant Cordier, et lui remit, comme témoignage de sa satisfaction, son portrait en bronze et un médaillon.

Les écuyers en chef qui se sont succédés à l'École de cavalerie ont bien apporté quelques modifications, certains perfectionnements pour varier autant que possible les intéressants exercices, mais les figures ont toujours été conservées telles que les ont conçues leur organisateur.

Terminons en rappelant que M. le commandant Cordier écrivit, vers 1825, un Traité d'équitation fort apprécié de son époque et qui est toujours recherché. Malheureusement cet ouvrage est devenu fort rare: il ne se rencontre que dans quelques bibliothèques privilégiées.

Le savant écuyer Cordier était, on sait, le père du colonel Cordier, qui a été mandé en second l'École de cavalerie.

Nous devons bien ces quelques lignes à la mémoire de l'auteur des magnifiques exercices tant en honneur aujourd'hui que qui passionneront encore les générations futures.

L'ÉCOLE DE SAUMUR AU CARROUSEL DE PARIS

C'est l'École de Saumur qui paraitra première sur le Champ-de-Mars. Aujourd'hui vendredi et dimanche elle commencera le carrousel à 3 heures précises de l'après-midi.

Nous avons dit que la durée totale du déplacement de l'École serait de six jours. Les dépenses, qui sont à la charge du comité des Fêtes parisiennes, s'élèvent à 23,000 francs.

Saumur, ce 21 mai 1886.

Mon cher Directeur,  
Voulez-vous, avec mes adieux, recevoir mes sincères remerciements pour votre impartialité et toutes vos complaisances.

Je quitte Saumur avec le regret, il est vrai, de n'avoir point vu fonctionner les tramways, mais avec l'espérance que ces chemins économiques rendront bientôt tout le bienfait commercial qu'il convient d'en attendre à mon cher pays de Fontevault aussi bien qu'à Saint-Florent.

Le progrès ne s'arrête jamais, pas même devant les fautes de ceux-ci, l'égoïsme de ceux-là, et l'hostilité de plusieurs.

Et quand Saumur et sa région auront toute satisfaction, ma seule ambition sera que mes compatriotes veuillent bien se souvenir de m'y avoir vu contribuer par quelques efforts.

Encore une fois, merci et adieu, et tout à vous.  
PAUL PROUTEAU.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* annonce qu'une tempête sévit actuellement à l'est de Terre-Neuve et causera probablement des troubles atmosphériques sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la France, entre le 21 et le 23 mai.

#### RÉPARTITION DE L'EMPRUNT

M. Sadi-Carnot vient de fixer la répartition définitive de l'emprunt et de décider que chaque souscripteur recevra 4 1/2 0/0 de la somme souscrite.

Les souscripteurs d'unité ne subiront aucune réduction.

Au-dessus de 3 fr. de rente, les fractions atteignant ou excédant 2 fr. 50 donneront droit à 5 fr. de rente.

#### MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square dimanche prochain 23 mai, à 8 heures du soir.

#### Programme.

- Allégo.
- Le Papillon, air varié pour saxophone et alto.
- Le Couronnement, grande valse.
- Carmen, grande fantaisie.
- Verre en main, polka.

Le Chef de musique,  
V. MEYER.

#### TOURS.

La musique du 32<sup>e</sup>. — Nous avons dit que, la semaine dernière, mourait à Reims, son pays natal, à la suite d'une longue maladie, M. Favre, chef de musique du 32<sup>e</sup> de ligne. Par une délicate attention et comme expression de la sympathie témoignée au chef regretté par les artistes du régiment, le programme de jeudi, exécuté sur le bou-

levard Béranger, comprenait exclusivement des morceaux composés par M. Favre.

Un festival. — Nous avons annoncé un festival à Bréhémont (Indre-et-Loire) pour le dimanche 30 mai courant.

Voici les noms des sociétés de l'arrondissement de Chinon qui prendront part à ce festival :

Sainte-Cécile-de-Bréhémont, l'Avenir de la Chapelle-aux-Naux; fanfare de Cheillé; les Enfants de la Vienne, d'Avoine; fanfare de Huismes; Enfants d'Apollon, de Thilouze; fanfare de Saint-Nicolas de Bourgueil; fanfare de Cinq-Mars; fanfare d'Azay-le-Rideau; Enfants d'Apollon, de Restigné; fanfare de Benais; Union musicale de Restigné; fanfare de Saint-Patrice; fanfare de Bourgueil; fanfare municipale de Langeais; musique municipale de Chinon; Sainte-Cécile de Langeais; fanfare de Sainte-Maure.

CHINON. — Voici la composition de la chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Chinon, pour l'année 1886-1887 :

Président: M<sup>e</sup> Robin, notaire à l'Île-Bouchard.

Syndic: M<sup>e</sup> Pelisson, conseiller général, notaire à l'Île-Bouchard.

Rapporteur: M<sup>e</sup> Mahé, notaire à Nouâtre.

Secrétaire: M<sup>e</sup> Noël, notaire à Chinon.

Trésorier: M<sup>e</sup> Boyer, notaire à Azay-le-Rideau.

Membres: M<sup>e</sup> Antheaume, notaire à Chouzé-sur-Loire; M<sup>e</sup> Gilles, notaire à Champigny-sur-Veude.

#### PÈLERINAGE D'ANGERS A LOURDES

Le pèlerinage d'Angers à Lourdes vient d'être fixé, pour cette année, à la date du lundi 16 août.

Deux trains sont dès maintenant concédés.

Le premier partira d'Angers à 10 h. 15 m. du matin, par Montreuil-Bellay et Poitiers; le second, de la Possonnière, à midi 15 m., par Cholet et Niort.

Arrivés à Lourdes le mardi, entre 10 h. 30 du matin et midi, les pèlerins en repartiront le vendredi soir, vers 4 h. 30, et les deux trains seront rentrés le samedi à Angers et à la Possonnière, à 2 1/2 du soir.

#### COUR D'ASSISES DE LOIR-ET-CHER

Judi, un événement aussi grave qu'inattendu s'est révélé à la cour d'assises de Blois.

En 1883, un innocent a été condamné à 15 ans de travaux forcés sur le témoignage d'une malheureuse qui comparait à son tour pour avoir donné la mort à son enfant.

La fille Marie Pichon, âgée de dix-huit ans, habitait chez ses parents, aux Fourneaux, commune de Huisseau-sur-Cosson, avec son enfant naturel, à peine âgé d'un an.

Cette fille, perverse et fainéante, était

une charge onéreuse pour ses parents chargés d'une nombreuse famille. Aussi conçut-elle le projet de se débarrasser de son enfant.

Le 25 avril dernier, vers huit heures du soir, elle le poussa fortement contre une charpente qui soutenait une meule, et l'étau en lui fermant la bouche avec sa main. Quand le pauvre petit être ne cria plus, elle le coucha dans son berceau.

Interrogée le lendemain sur la mort étrange de son enfant, la fille Pichon, devant les déclarations très-nettes du docteur, avoua son crime.

Cette malheureuse avait déjà comparu devant la cour d'assises en août 1883.

Elle prétendait avoir été violée par un sieur Saussier (Léopold), d'Huisseau, et les renseignements fournis sur Marie Pichon ayant été, à cette époque, irréprochables, Saussier avait été condamné à 15 ans de travaux forcés.

Par une coïncidence extraordinaire, M. Touche présidait aussi cette session.

En examinant l'accusation qui pesait sur cette jeune fille, il demanda à la voir, et le questionna, mais en vain, sur les faits de 1883.

Le même jour, c'est-à-dire lundi, M. Degors, procureur de la République, interrogea à nouveau Marie Pichon et celle-ci avoua qu'elle avait bien eu des relations avec Saussier, mais qu'elles avaient été « toutes volontaires ».

M. le président félicita chaudement M. le procureur de la République sur le tact et l'énergie qu'il a mis dans cette affaire, puis il annonça que M. le ministre a été prévenu aussitôt afin que le mal causé fût réparé immédiatement dans la mesure du possible.

Après une courte délibération du jury, la cour a prononcé contre la fille Pichon une condamnation à quinze ans de travaux forcés.

#### CONDAMNATION D'UN MAIRE RÉPUBLICAIN

Le journal *la Petite France* annonce que le tribunal correctionnel d'Issoudun vient de condamner le citoyen Vinçon, maire républicain de Reuilly, « à trois mois de prison pour vols de deniers communaux, dans l'exercice de ses fonctions. »

#### Chronique de la mode

Description des jolies toilettes de saison :

Robe de linon blanc et foulard mauve, jupe semblable; tunique de foulard mauve, semé de petits dessins blancs. Tout autour du corsage, dessinant une basque, un petit volant de linon plissé.

Robe de faille héliotrope, garnie à gauche d'une échelle de pattes en velours violet. Le pouf, coquettement drapé, forme une coquille doublée de velours.

Toilette en créponné blanc, et broderie de tulle, jupe de tulle aux larges fleurs mates; tunique de crépon, formant pan de redingote. A gauche, à droite, le pan est replié sur lui-même avec un revers de tulle brodé et une barrette en ruban de moire paille passant au bas du décolleté. Même

à établir, avaient jeté leurs vues sur Edouard, le jour de la noce fut pour tous les habitants de la ville un jour de fête.

Dans sa toilette d'épousée, qu'elle avait voulue simple, M<sup>lle</sup> Bergerot, modeste et souriante, appelait l'admiration générale, et quand, à son entrée dans l'église, elle fut, selon la coutume de l'endroit, couverte d'une pluie de fleurs, Edouard la revêt en pensée sous les fleurs dont, enfant, il l'avait parée dans la prairie.

La bonne Thérèse, le visage rayonnant, marchait au bras du marié sans en être plus glorieuse.

Etiennette avait obtenu que César aurait dans le cortège une place d'honneur. Nous devons à la vérité d'avouer qu'il l'occupa dignement. On eût dit que l'intelligent animal comprenait la valeur du service qu'il avait rendu à ses trois amis.

Hélas! ce nouveau chien de Montargis ne survécut pas de nombreuses années à son triomphe; mais il y eut plus de larmes versées sur sa mort que sur celle de Pietro Lazari.

M<sup>lle</sup> JULIE FERTIAULT.

FIN.

ruban au bas de la taille venant former un flot près de la banche gauche.

C'est une toilette d'été, simple, élégante et distinguée.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le pag. 0.90 c. hors ville 0.80  
Gobelins... — 4.00 — 0.90  
A trous... — 4.40 — 4.00  
F<sup>ie</sup> Fournès... — 4.40 — 4.00  
Nubienn... — 4.45 — 4.05

CORME-ECLUSE, PAR SOUJOU (CHARENTE-INFÉRIEURE). — « J'étais atteint d'une forte toux qui me rendait la respiration très-courte et me causait des ardeurs d'estomac et de mauvaises digestions. J'avais en outre des étourdissements à tomber, j'étais désespéré, car aucun remède ne me soulageait. Je fis venir deux boîtes de vos Pilules suisses, à 1 fr. 50, j'en fis usage et j'obtins de suite de l'amélioration. Je n'avais pas d'appétit, la figure était terreuse; maintenant j'ai bon appétit et très-bonne mine. Je veux toujours avoir des Pilules suisses chez moi; j'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. MÉNADEAU, marchand épicerie. »  
Législation de la signature par la mairie de Corme-Ecluse.

#### ROCAMBOLE

Quadrille favori

Par Félix PETIT

En vente, à Saumur, chez M. Léonard FISCHER, rue d'Orléans, en face de l'hôtel de Londres.

#### EMPRUNT DE CUBA

Sur le montant de l'emprunt, décrété le 10 mai 1886, pour le remboursement de la dette flottante et la conversion des titres actuels de Cuba,

Il est émis

340,000 BILLETS hypothécaires de 500 fr.

GARANTIE de l'Espagne, à laquelle s'ajoutent: 1<sup>o</sup> la garantie spéciale du produit des douanes, du timbre et des contributions de Cuba, et 2<sup>o</sup> l'exemption de tous impôts.

Intérêt annuel: 30 fr. payables trimestriellement par 7 fr. 50, en France (Banque de Paris et des Pays-Bas), en Espagne et en Angleterre.

Remboursement à 500 fr., en 50 ans, par tirages trimestriels, aux mêmes caisses.

Prix 422 FRANCS (jouissance 1<sup>er</sup> Juin)

Savoir: 50 » en souscrivant; Un coupon spécial de 10 fr. pour intérêt du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre, sera déduit du terme à payer le 15 août qui sera ainsi réduit à 121 fr.

Les souscripteurs peuvent se libérer par anticipation au taux de 6 0/0. L'escompte, à la répartition, est de 2 fr. 50 par titre.

L'obligation ressort ainsi à 419 fr. 50, prix correspondant à un revenu, amortissement compris, de 7.32 0/0.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE, LE MARDI 25 MAI 1886

A PARIS: Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;

A L'ÉTRANGER: Madrid, Barcelone, Genève, Bruxelles.

La cote officielle sera demandée.

#### RAISINS SBOS.

Importation directe de Corinthe, Tyras, Samos, Cœsmès. Procédé pour la fabrication des vins de raisins secs envoyés gratuitement sur demande. M. Henri Flamisset, 15, rue des Menuts, Bordeaux.

#### OIDIUM, ANTHRACNOSE, MILDEW, sont complètement détruits en employant la

Soufre fungivore, 12 francs 0/0 kilos;  
Minéral de soufre, en poudre, 10 fr. 0/0 kilos;  
Sulfate de cuivre pur (marque Machff).

Soufre sublimé et trituré.

Henri FLAMISSET, 15, rue des Menuts, Bordeaux.

#### L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la peau sans la graisser, donne de l'adhérence aux poudres et empêche

Hâle et Irritations.

2 fr. 50 LE FLACON ET 4 fr. 50 LE 1/2 FLACON.

A Saumur, M. MACHET, 1, rue Saint-Jean.

#### HERNIE

cette terrible infirmité n'est plus incurable. Une médaille d'or vient d'être décernée au D<sup>r</sup> RAMOGNINO, qui, dans un but d'humanité, prescrit gratuitement son traitement; les essais faits sur 9871 héros ont tous réussi. Vient d'être guéris: MM. LEROUX, instituteur, à Bourg-Beaudouin (Eure); BARRIÈRE, rue Fort-Sanctuaire, 52, Marseille; FÉRAUD, gare du Pont-de-Cadenet (Vaucluse).

S'adresser franco à M. RAMOGNINO, D<sup>r</sup> de l'Université américaine, à Marseille. (Envoyer un timbre pour la réponse.)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LA DOT D'ÉTIENNETTE

#### VIII.

Edouard, reçu docteur en droit, était rentré chez ses parents plus épris que jamais.

Les derniers événements, mieux que les pressantes sollicitations de la mère, avaient dompté la résistance du notaire.

Un après-dîner, M<sup>lle</sup> Millon, le cœur allégé, vint à la porte de la maisonnette. La vieille fille vint ouvrir.

Une fois introduite, la visiteuse dit d'un ton

— Bonjour, ma bonne Thérèse. Une affaire

très-importante m'amène chez vous aujourd'hui.

— Je suis à vos ordres, répond l'interpellée,

avançant son meilleur siège.

— Permettez-moi de vous exposer, sans plus

de préambule, le but de ma visite.

— À votre volonté, madame.

— Mon fils, vous le savez, aime Etiennette.

— Je le sais.

— Je viens, — bien heureuse, vous pouvez m'en croire, — de sa part et de celle de M. Millon, demander en mariage votre charmante amie.

Si l'excellente fille eût cédé à son premier mouvement, il est certain que, dans l'effervescence de sa joie, elle aurait embrassé cette mère d'Edouard qui s'offrait avec tant de bonne grâce à devenir la mère de sa Tiennette, à elle. Mais, se contenant, elle répondit :

— Nous sommes infiniment honorés, madame, de cette demande, et je ne mets pas en doute que M<sup>lle</sup> Bergerot n'y consente avec plaisir.

Après un court entretien, pendant lequel la paysanne et la femme du monde firent échange de bons procédés, M<sup>lle</sup> Millon quitta Thérèse pour aller rendre compte de sa démarche à son fils. Celui-ci, impatient de connaître son sort, guettait sa mère à mi-chemin. Immense fut sa félicité quand il eut l'assurance qu'Etiennette ne se refuserait plus à devenir sa femme.

#### IX.

Ce mariage surprit tout le monde. On était loin de s'attendre à voir le fils du riche notaire épouser Etiennette. Néanmoins, à part quelques dames de la haute bourgeoisie, qui, mères de filles à

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE RATIER, EMILE.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 17 mai 1886, M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, a été maintenu comme syndic définitif de la faillite du sieur Ratier, Emile, négociant en grains à Saumur.

Pour extrait :  
(394) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIRARD, EMERY.

Par jugement en date du 17 mai 1886, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur Girard, Emery, négociant en vins à Saint-Lambert.

Pour extrait :  
(395) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION,

Pour entrer en jouissance à Noël 1886,

Le dimanche 30 mai 1886, à une heure,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, d'UNE

**GRANDE MAISON DE COMMERCE**

Sise à Saumur, rue St-Jean, Occupée par M. Greillet, tapissier,

Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin.

Mise à prix, 28,000 francs.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

Facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A LOUER**

DE SUITE

**UNE MAISON**

Sise au bourg de Souzay, Avec jardin, cave, écurie, remise.

S'adresser à M. CLOUARD, rue Nationale, n° 7. (396)

**A LOUER DE SUITE**

**MAISON**

Rue Pavée, n° 3.

Conditions avantageuses.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**PETITE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT**

Quatre pièces et 20 ares de dépendances,

A la rue Juive (Villeberrier)

Appartenant à M<sup>e</sup> Marchand.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (352)

**A VENDRE**

**JOLIE MAISON DE CAMPAGNE**

A 2 kilomètres de Saumur,

Sur les bords de la Loire.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur. (228)

**A VENDRE** une superbe **JUMENT** baie, âgée de 4 ans, taille 1<sup>m</sup>66, très-douce, se monte et s'attelle. S'adresser à M. de LÉPINE, aux Tilleuls, Dampierre (Maine-et-Loire). (397)

**A la Chatelaine**

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M<sup>me</sup> veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapissieries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

**MANUFACTURE**

DE PIANOS et HARMONIUMS

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocaillier à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

**SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES**

Venitiennes & Romaines

**VERCELLETTI FRÈRES**

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Piebat, place du Roi-René et rue Nationale, 18. (799)

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme **vendeuse**. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux. S'adresser au bureau du journal.

**A LA GLANEUSE**

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les Modes.

**ÉTABLISSEMENT THERMAL**

**VICHY**

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino — Musique dans le Parc — Cabinet de lecture — Salon réservé aux Dames — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire: Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

Saumur, Imp. de P. GODÉT.

Thés **CHOCOLAT** Vanille  
Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON**  
PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARBEAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

**Pharmacie A. CLOSIER**  
20, rue du Marché-Noir, 20,  
**SAUMUR**

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

En vente chez tous les libraires :  
**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE**

ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES

ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

SANS PALAIS NI CROCHETS  
**DENTS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification — Prix modéré

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 MAI 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	82 50	82 20	Est	797 50	800	<b>OBLIGATIONS.</b>			Gaz parisen	535	534
3 % amortissable	84 35	84 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1208 75	1202 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	525 50	525	Est	389 50	389 20
3 % (nouveau)	81	81 47	Midi	1155	1160	— 1865, 4 %	526	523	Midi	387 75	389 25
4 1/2 %	106	106	Nord	1523 75	1553	— 1869, 3 %	410	409	Nord	400	399 05
4 1/2 % (nouveau)	109 20	109 05	Orléans	1320	1318 75	— 1871, 3 %	400	399	Orléans	392	391 25
Obligations du Trésor	514 25	514 30	Ouest	860	860	— 1875, 4 %	513	513	Ouest	389	389 50
Banque de France	4300	4263	Compagnie parisienne du Gaz	1430	1416 25	— 1876, 4 %	515	515 75	Paris-Lyon-Méditerranée	389	389 75
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	2097 50	2093	Bons de liquid. Ville de Paris	524 50	526	Paris-Bourbonnais	386	390
Comptoir d'escompte	990	995	C. g <sup>n</sup> . Transatlantique	492 50	490 25	Obligations communales 1879	463 50	464	Canal de Suez	587	588 75
Crédit Lyonnais	525	525	Russe 5 0/0 1870	101	101	Obligat. foncières 1879 3 %	459	458			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1365				Obligat. foncières 1883 3 %	381	380			
Crédit mobilier	207 50	210									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																			
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)																			
9	13	—	matin, omnibus-mixte.																			
1	25	—	soir,																			
3	32	—	— express.																			
7	15	—	— omnibus.																			
10	26	—	— (s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
3 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.																			
8	31	—	— omnibus.																			
9	37	—	— express.																			
12	48	—	soir, omnibus-mixte.																			
4	44	—	—																			
7	4	—	— omnibus (s'ar. à Tours)																			
10	24	—	— express-poste.																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																						

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godét.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.